

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET
DES VALLEES DU HAUT-BEARN
REGISTRE DES DÉLIBÉRATION**

SÉANCE DU 13 AVRIL 2017

Etaient Présents, 51 titulaires, 7 suppléants, 12 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZOURANG, Henri BELLEGARDE, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOYPE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Lydie CAMPOLLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Françoise BESSONNEAU, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Aracéli ETCHENIQUE, David CORBIN, André LABARTHE, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

Pouvoirs : Michel NOUSSITOU à Pierre CASABONNE
Jean-Claude COSTE à Guy BONPAS-BERNET
Cédric LAPRUN à Aimé SOUMET
Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER
Marc OXIBAR à Daniel LACRAMPE
Jacques NAYA à Jean-Jacques DALL'ACQUA
Maylis DEL PIANTA à Denise MICHAUT
Pierre SERENA à David CORBIN
Maïté POTIN à André LABARTHE
Bernard UTHURRY à Marylise GASTON
Jean CAMSUZOU à Jean GASTOU
Valérie SARTOLOU à Michel ADAM

Suppléants : Frédéric CACHELOU suppléant de Paule BERGES Le 21 AVR. 2017
Jean-Louis CAZENAVE suppléant de Michel LAUGA
Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE
Muriel BIOT suppléante de Pierre ARTIGUET SOUS - PREFERECTURE
Alain QUINTANA suppléant de Gérard BURS
Daniel RONCALEZ suppléant de Evelyne BALLIHAUT
Daniel MEDOU-MARERE suppléant de Christophe GUERY


Absents : Yvonne COIG (excusée), Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS (excusé), Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Didier CASTERES, Fabienne MENE-SAFFRANE (excusée)

RAPPORT N° 170413-24-FIN-

BUDGET ANNEXE DE LA PLATEFORME DU PONT DE LESCUN : BUDGET PRIMITIF 2017

Mme MÉDARD précise que le Budget annexe de la Plateforme du Pont de Lescun 2017 est équilibré en recettes et en dépenses de la façon suivante :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	75 790.00	75 790.00
Investissement	170 900.10	170 900.10
TOTAL BP 2017 (opérations réelles et opérations d'ordre)	246 690.10	246 690.10

Il est à noter plus particulièrement que les principales dépenses de ce budget annexe résident dans la section d'investissement pour le remboursement de la dernière annuité de l'avance du Conseil Départemental et de l'éventuel agencement de terrains.

La section de fonctionnement, quant à elle, intègre la participation du budget général indispensable à l'équilibre des opérations précitées.

Oui cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 69 voix pour et 1 abstention (M. LABARTHE)

- **APPROUVE** le Budget annexe de la Plateforme du Pont de Lescun 2017, arrêté aux montants ci-dessus.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 13 avril 2017

Suivent les signatures

Affiché le 21/04/17

REÇU
Le 21 AVR. 2017
SOUS - PREFECTURE
OLORON STE MARIE

Le Président

Daniel LACRAMPE

